Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 4 (1931)

Heft: 11

Artikel: La colonie d'habitations de Neubühl, Zurich : architectes : Artarias & Schmidt, Bâle-Moscou ; M.E. Haefeli, Zurich ; Hubacher & Steiger, Zurich ; Moser & Roth, Zurich

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-119359

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'HABITATION

Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, des Sociétés coopératives de Lausanne et de Genève et de la Société pour l'Amélioration du Logement à Genève. (Abonnement gratuit pour les membres de ces sociétés).

Paraît tous les mois
Abonnement 5 frs.
Etranger 7.50 frs.

Edition : NEULAND VERLAG S. A., Stauffacherstr. 45, Zürich.
Rédaction : H. MINNER, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Genève.
Administration : Impr. Nationale, 10, rue A.-Vincent, Genève.

Novembre 1931
4e année **No 11**

La Colonie d'habitations de Neubühl, Zurich.

Architectes : ARTARIAS & SCHMIDT, Bâle-Moscou ; M. E. HAEFELI, Zurich ; HUBACHER & STEIGER, Zurich ; MOSER & ROTH, Zurich. **(Clichés de la Bauzeitung).**

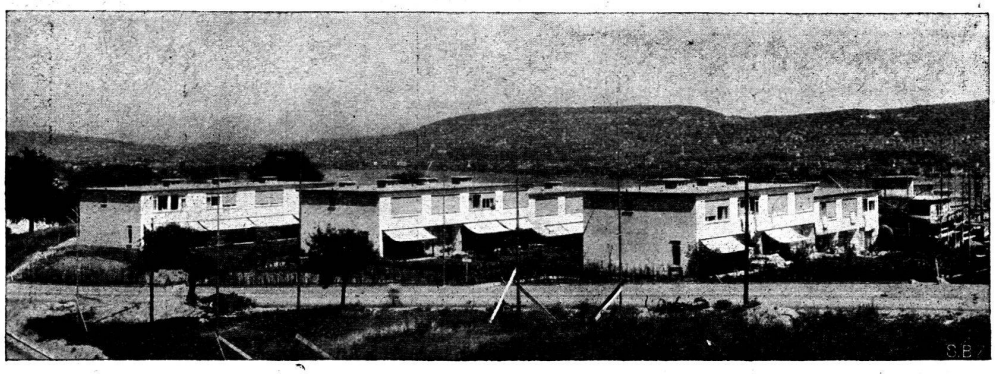

I. Plan de colonisation.

But de l'entreprise: On s'est proposé d'utiliser les expériences acquises dans l'organisation, la technique et la psychologie de la construction, ce qui n'avait pas encore été possible en Suisse pour un ensemble important sans rencontrer d'obstacles. La colonie de Neubühl doit son existence à l'initiative d'un groupe d'architectes et non pas comme d'habitude à des locataires en quête de logements (colonies d'habitations d'utilité publique) ou à des entrepreneurs et des banques désireux de faire une spéculation immobilière. C'est pourquoi le Schweizerische Werkbund lui a assuré son précieux appui.

Il a été convenu d'accorder à chacun des types de logement des avantages aussi équivalents que possible en ce qui concerne l'orientation, l'organisation et l'utilisation de la surface à construire, ainsi que l'installation intérieure et extérieure des bâtiments.

Le terrain disponible est situé à la limite de la ville, à Wollishofen. Etant donnés sa distance du centre de la ville, ainsi que le coût relativement élevé de la mise en état des parcelles, les loyers devaient forcément atteindre une hauteur qui excluait la construction de logements-minima à loyers les plus faibles. Il s'agit donc là de logements d'un prix semblable à celui de la plupart des colonies zurichoises, de logements destinés à la classe moyenne.

Situation: D'une superficie de 40.000 m² environ, le terrain permettait — tout en se conformant aux prescriptions légales — de construire environ deux cents logements de 1 à 6 pièces, y compris les dépendances, magasins, jardins d'enfants, locaux communs et garages.

Orientation: Au lieu d'implanter les maisons de chaque côté des rues, avec des cours intérieures fermées, on les a disposées en rangées unilatérales.

Les rangées sont perpendiculaires aux rues à trafic et échelonnées sur la pente, comme on l'a fait de tout temps dans les villages des bords du lac de Zurich. Les chambres d'habitation et les chambres à coucher donnent sur les jardins. La topographie du terrain, la vue et la direction du vent impliquait l'orientation des fronts principaux au sud-est. Entre les rangées de maisons, se trouvent les bandes des jardins, larges de vingt mètres. Les usagers de la route bénéficient ainsi également d'une vue étendue sur la ville et le lac et sur la vallée de la Sihl. La suppression des toits en pente a permis de réduire la distance entre les rangées, la lumière passant mieux par dessus, et d'utiliser ainsi le terrain d'une manière plus avantageuse.

Les prescriptions actuellement en vigeur pour les constructions, prescriptions dont les inconvénients sont reconnus de tous, ont bridé les architectes en

Plan de situation.

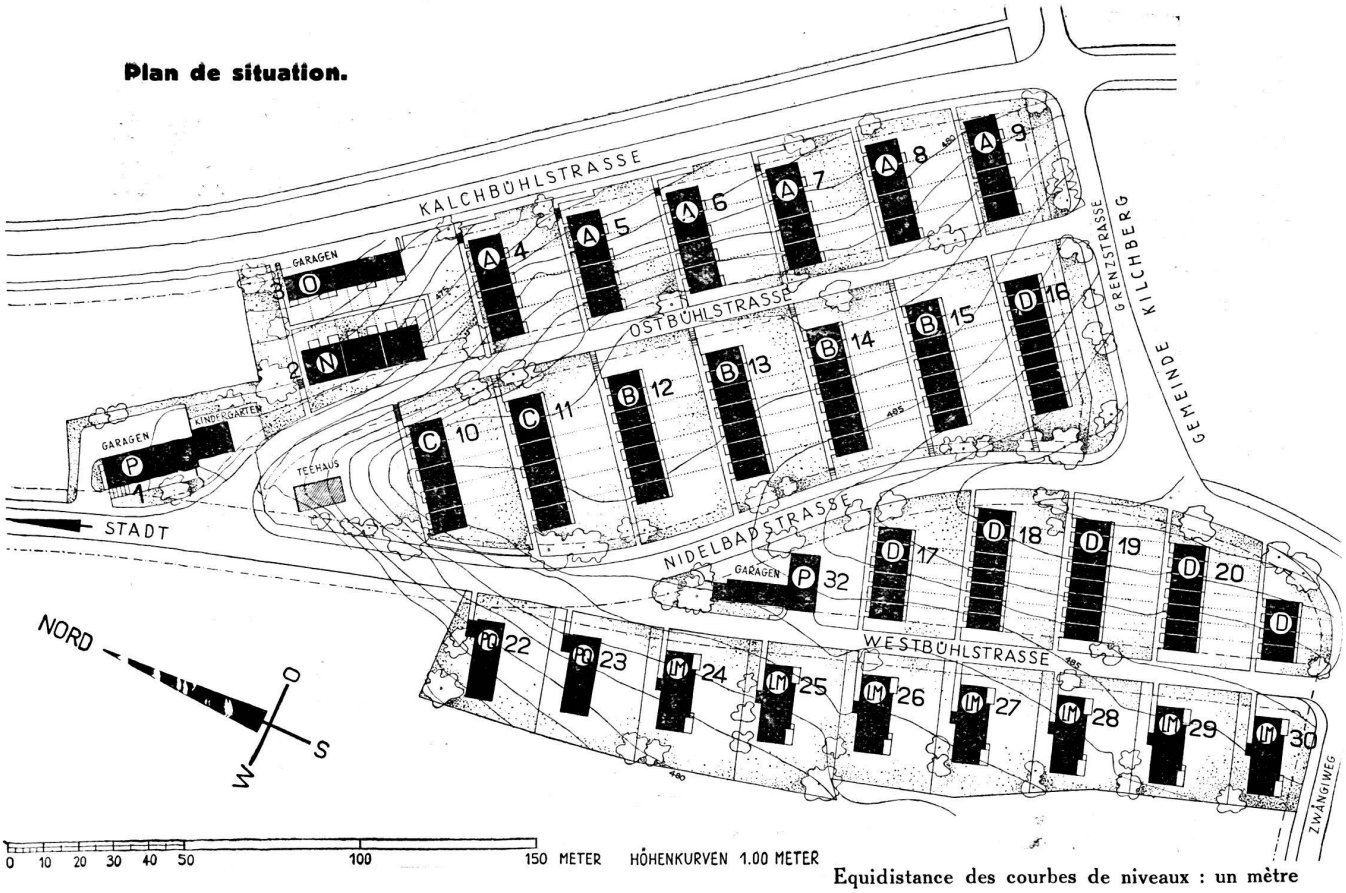

Equidistance des courbes de niveaux : un mètre

plus d'un cas. Ils espèrent toutefois que la colonie de Neubühl, par sa construction systématique, contribuera au développement rationnel de la construction en Suisse.

II. Types d'habitation.

Tableau des logements:

Nombre de pièces	1	2	3	4	5	6	Tot.
Maisons familiales	—	—	42	28	11	24	105
Logements d'étage	26	27	15	13	9	—	90
Total	26	27	57	41	20	24	195

La colonie comprend donc 195 logements de 1 à 6 pièces, 90 logements d'étage, 105 maisons familiales. Loyers de fr. 740.— à 2850.—. On a adopté cette grande différenciation, parce que le nombre des locataires installés d'une manière moderne est aujourd'hui encore relativement trop petit pour assurer d'avance une location prompte.

Directives et exécution.

1. *Répartition des surfaces :* Grande superficie totale des chambres d'habitation et à coucher; surface réduite des autres locaux et des corridors.

2. *Locaux d'habitation :* Grande salle commune de 18 à 27,5 m² avec sortie sur la Terrasse couverte du jardin ou sur le balcon. Communication directe avec la cuisine (portes passe-plats). Chambres à coucher petites ou de grandeur moyenne, en partie avec des placards dans les murs. (On a renoncé à rendre possible le placement d'un « mobilier complet de chambre à coucher ».

3. *Communications.* Corridor de 1,00 à 1,20 de large; escaliers droits (maisons familiales: largeur 90 cm., pente 19,5-20,5 cm.

4. *Simplification* de l'économie domestique par des installations rationnelles.

Chauffage et eau chaude centralisés pour l'ensemble de la colonie. Installation à distance.

Chambres à lessive. Une par rangée, munie d'installations mécaniques. Séchoir et emplacement pour suspendre le linge en plein air. On se rend à la chambre à lessive par un corridor commun, dans la cave.

Cuisines à installation électrique. Surface d'environ 6 m², soit 15 m³, qui est le minimum légal. Exceptions: les cuisines des logements d'une pièce sont des niches de 2 à 4 m². Dans les logements les plus grands, les cuisines ont 9 m² pour permettre à la maîtresse de maison de recourir au travail d'une aide. Les logements d'étage ont un balcon pour le nettoyage.

Bains: Chaque logement a sa salle de bains. Dans les plus petits, elle est commune avec les W.-C.

Débarras : Chaque logement dispose de 1 à 2 chambres de débarras aérées, en lieu et place de greniers impratiques, ainsi que de sa cave.

(A suivre.)

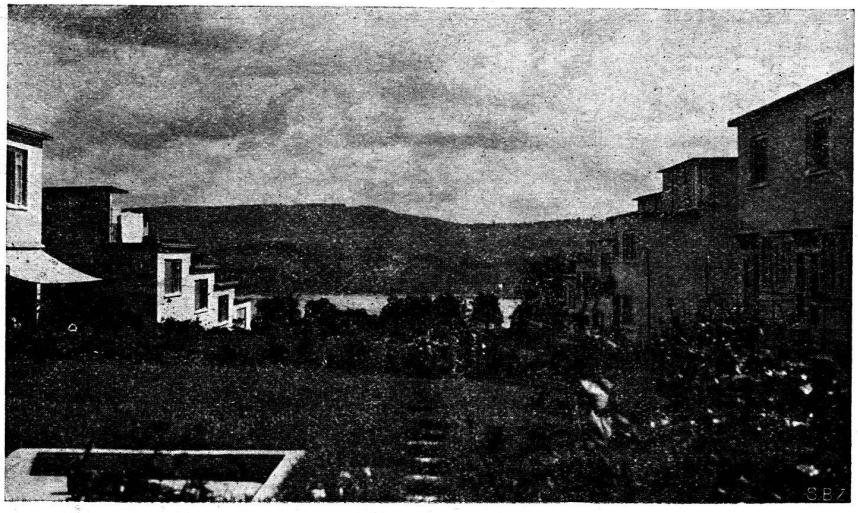

Rangées des Types A et B. Voir plan de situation.

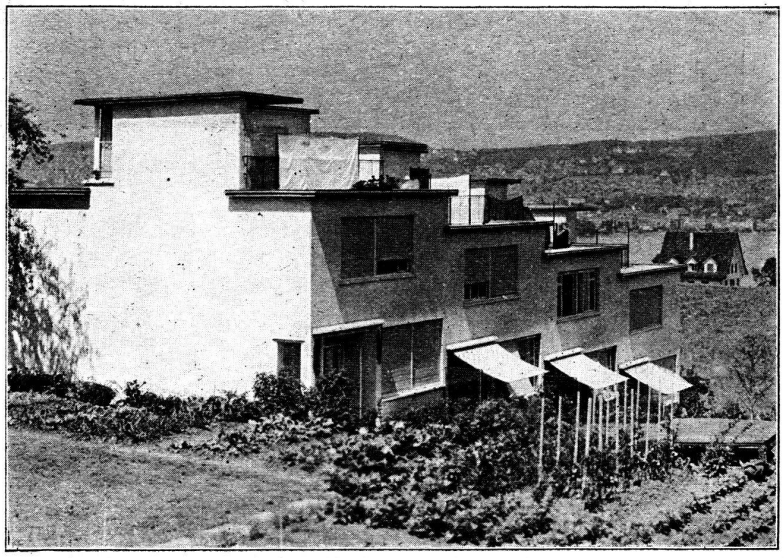

Façades des maisons familiales de six chambres, Type A.

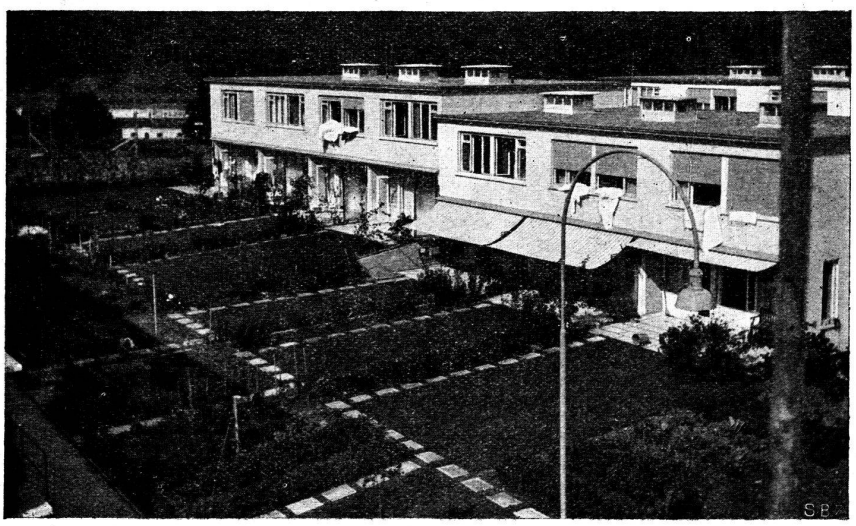

Vue générale des maisons familiales de cinq chambres, Types C.

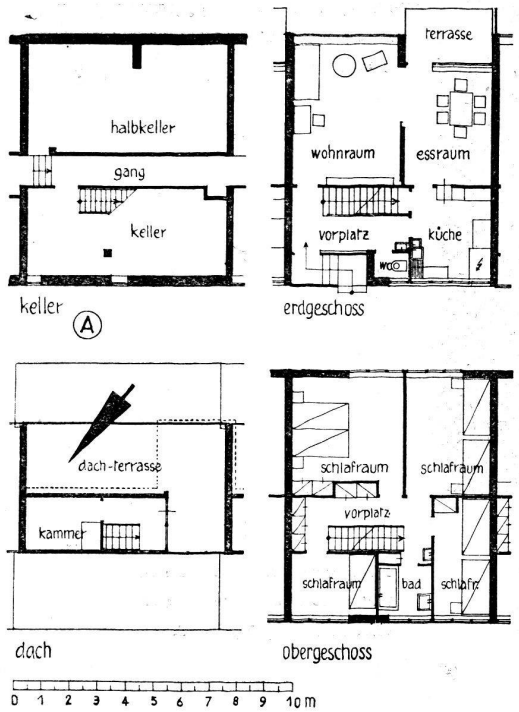

Plans et façades du Type A maisons familiales de 5 chambres.

Plans et façades du Type B maisons familiales de 6 chambres.

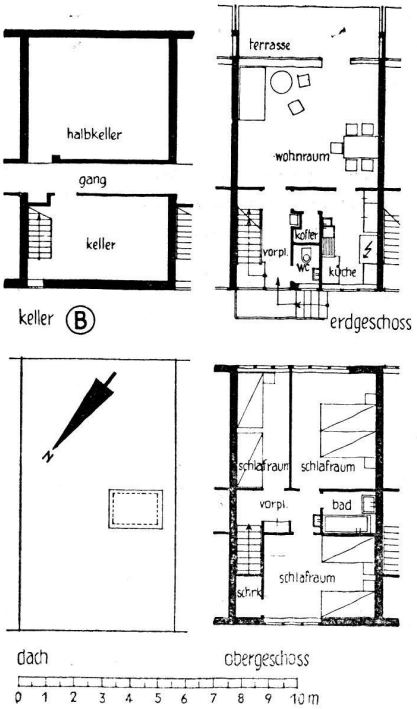

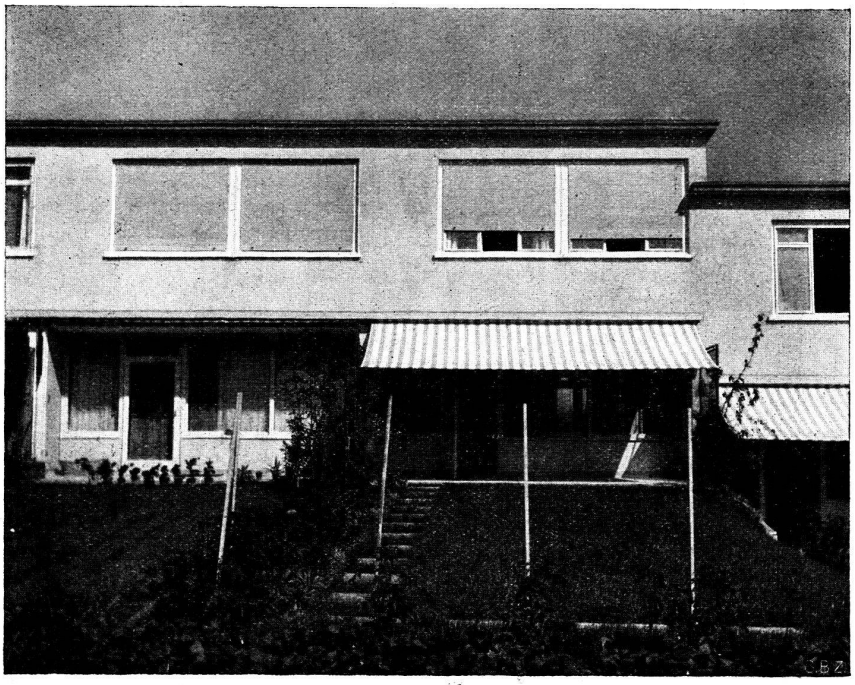

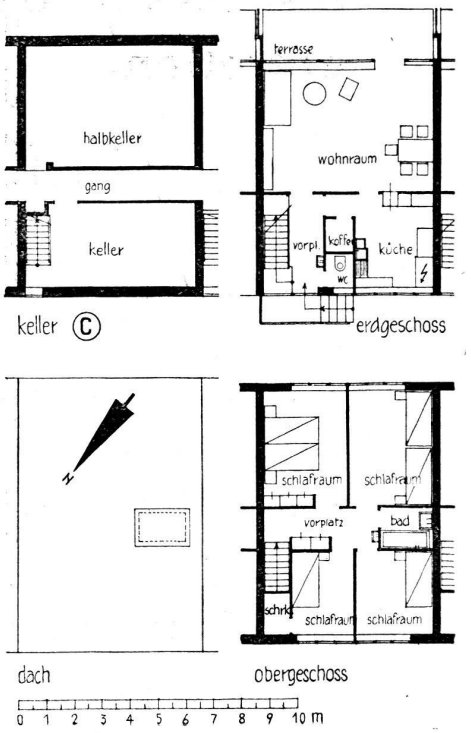

Façades et Plans du Type C. Maison familiale de 5 chambres.
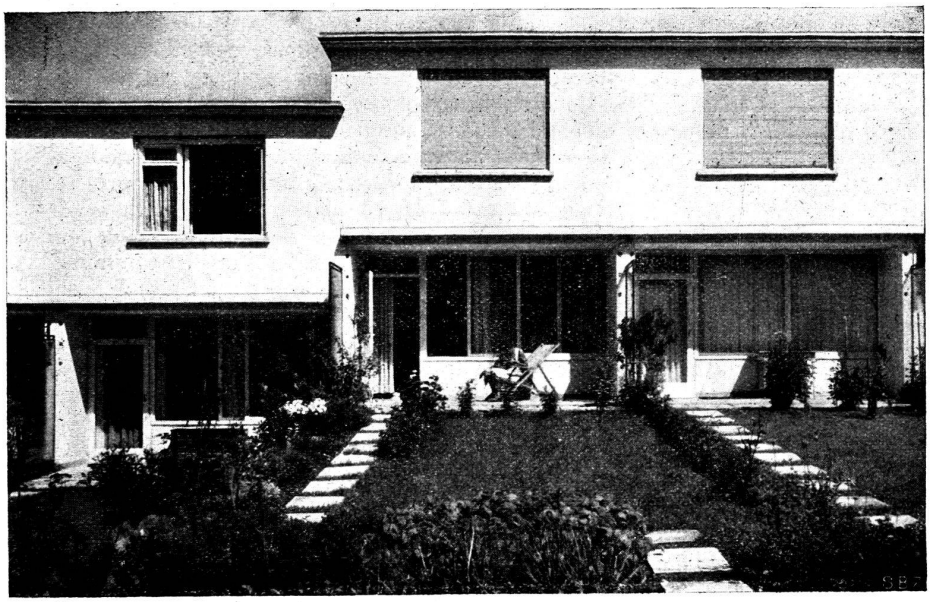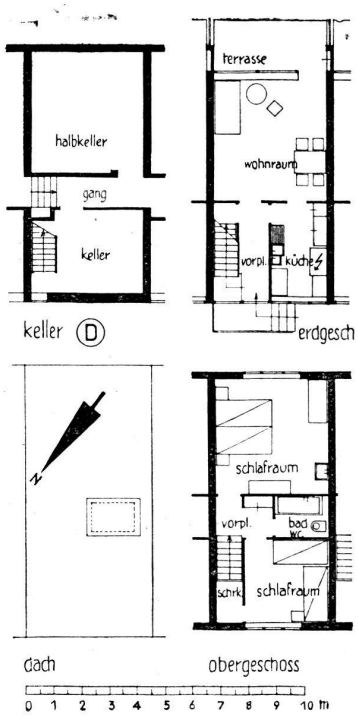
Façades et Plans du Type D. Maison familiale de 3 chambres.